

COMMISSION PARITAIRE DE SUIVI

AGEFOS PME - CGM

DU 20/07/2012

COMPTE-RENDU

Présents : 4

Collège employeurs : 2

UNIC René ANELOT
Pierre MICHAUDEAU

Collège salariés : 2

FILPAC CGT Roger LECOMTE
FO Livre Michel BARRE

Excusés : 0

Assistent à la réunion :

Directeur Bernard TRICHOT
Directrice adm. et financière Liliane MEUNIER

HR *ME*

La séance est ouverte à 9H30 par R. ANELOT, Président de la Commission paritaire de suivi.

Synthèse de l'activité formation à fin juin 2012

B. TRICHOT commente brièvement la synthèse d'activité réalisée à fin juin 2012. Ce document est remis en séance.

Plan de formation :

Entreprises de moins de 10 salariés : 726 k€ engagés pour 427 dossiers, contre 860 k€ pour 512 dossiers en 2011, ce dispositif affiche une baisse globale de 15 %, qui se remarque également sur les réalisations.

Entreprises de 10 salariés et + (comprenant les sections 10-49 et 50 et +) : 2 244 k€ engagés pour 849 dossiers, contre 2 401 k€ pour 1 070 dossiers en 2011, marquent une baisse de 7 % des montants engagés et - 20 % des dossiers.

Section 10 à 49 salariés : 897 k€ engagés au profit de 418 dossiers.

Section 50 salariés et + : 1 347 k€ engagés pour 431 dossiers.

Avec 1 583 k€, les réalisations présentent un retard de 10% par rapport à l'année précédente.

Contrat de Professionnalisation :

Avec 413 k€ engagés pour 53 contrats, la courbe du dispositif de l'insertion en alternance se cale sur celle de l'année 2011.

Les réalisations affichent également un retard avec 644 k€, contre 736 k€ en 2011.

Période de Professionnalisation :

Avec 966 k€ (- 15%) engagés pour 207 dossiers (- 3%), les engagements confirment le recul de ce dispositif, en particulier dans les Industries graphiques.

Les réalisations se situent au même niveau qu'en 2011 (578 k€).

Demandeurs d'emploi :

711 k€ (+ 61 %) engagés au profit de 79 dossiers (+ 8%).

Les réalisations : 602 k€, contre 489 k€ en 2011.

DIF portable :

126 k€ engagés pour 166 dossiers, soit des valeurs doublées par rapport à 2011.

Les réalisations suivent cette augmentation avec 67 k€, contre 39 k€ en 2011.

Etats des engagements en Professionnalisation

B. TRICHOT présente un état des engagements depuis le 21/06/2012 (documents remis en séance).

1 / Période de professionnalisation :

7 actions de formation, soit 679 heures et 43 537,09 € ont été engagés dans le cadre des actions prioritaires dites « liste CPNE ».

17 actions de formation, soit 2158 heures et 80 244,62 € ont été engagés (dont 75 784,62 € au titre des fonds professionnalisation) dans le cadre des actions dites « hors liste CPNE ».

Au total, ce sont 239 dossiers Périodes de professionnalisation qui ont engagés au titre de l'année 2012 :

- 60 dossiers relèvent d'entreprises employant moins de 10 salariés, soit 25% des montants engagés.

- 179 dossiers relèvent d'entreprises employant 10 salariés et plus, soit 75 % des montants engagés.
- 13 dossiers visent l'obtention d'un CQP.
- Répartition dossiers /secteur : 90 % Imprimerie, 1 % RBD, 5 % Sérigraphie, 5% Routage.

2 / Contrats de Professionnalisation :

3 contrats de professionnalisation ont été engagés depuis le 21/06/2012.

Au total, ce sont 66 contrats de professionnalisation qui ont été engagés au titre de l'année 2012 :

- 29 contrats relèvent d'entreprises employant moins de 10 salariés, soit 57 % des montants engagés.
- 37 contrats relèvent d'entreprises employant 10 salariés et plus, soit 43% des montants engagés.
- 18 contrats visent l'obtention d'un CQP, 11 contrats en CDI.
- Répartition contrats/secteur : 86 % imprimerie, 2 % RBD, 3 % Sérigraphie, 14 % Routage, 2 % Autres branches.

Examens des dossiers

Voir le tableau des décisions de la commission.

Informations et questions

Service de proximité :

B. TRICHOT informe la Commission d'une proposition d'hébergement du service de proximité de CGM par la délégation régionale AGEFOS PME PACA située à Aix-en-Provence. Cette délégation va en effet investir de nouveaux locaux, neufs et spacieux, en octobre prochain et propose dans ce contexte réserver une surface supplémentaire pour notre chargé de mission et la secrétaire régionale de CGM.

Par ailleurs, en accord avec la direction AGEFOS PME Midi-Pyrénées, il pourrait être envisagé une solution d'hébergement de Françoise Réveleau (Chargée d'études) au sein des locaux du siège à Toulouse. Françoise Réveleau travaille actuellement à domicile, une situation à laquelle elle souhaiterait mettre un terme.

- **La CPS considère qu'il n'est pas d'actualité pour engager de solutions d'hébergement du service de proximité au sein des locaux des AGEFOS régionales. Ce type de proposition pourra s'apprécier dans une logique de cohérence et de maillage des services dans un second temps.**
- **Considérant la situation de Françoise Réveleau, la fonction de chargé d'études peut effectivement envisager plus aisément un hébergement au sein d'un siège AGEFOS PME en région.**

Champ de compétences de l'EGD :

La Direction du développement du siège AGEFOS PME évoque la possibilité d'accueillir au sein de l'EGD le service administratif du secteur de la Boucherie (3 salariés) dont les locaux sont actuellement situés dans le XVIIe. Il s'agirait d'une solution d'accueil qui permettrait, au-delà du caractère pratique, d'afficher le caractère interprofessionnel de l'EGD.

- **La CPS émet un avis défavorable à cette proposition qui s'inscrit en contradiction avec la nature et l'objectif d'un établissement de gestion dédié.**

La Direction du développement du siège AGEFOS PME évoque aussi la possibilité que le directeur de l'EGD assure l'animation de la SPP de la Librairie en sus de ces fonctions actuelles.

- **La CPS accueille favorablement cette proposition et suggère que cette possibilité intègre aussi la gestion de cette branche au sein de l'EGD.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président R. ANELOT remercie les participants et lève la séance à 12h00.

Adopté le

René ANELOT,



Président

Roger LECOMTE,



Vice-Président